



## Poste de quartier 7

## Services aux établissements scolaires

Agt. Brigitte Lévesque #5429 et Agt. Marilyn Séguin #6111

[Brigitte.levesque@spvm.qc.ca](mailto:Brigitte.levesque@spvm.qc.ca) [Marilyn.seguin@spvm.qc.ca](mailto:Marilyn.seguin@spvm.qc.ca)

Montréal 



# Écoles territoire de St-Laurent

## Écoles Primaires

16

## Écoles Secondaires

5

## Écoles Privées

12

## Cégeps

2

## Éducation aux adultes

4

39 Établissements

Présentations 2023 = 215  
Rencontres individuelles 2023 = 122

[Disponibilités pour nos écoles](#)

Brigitte: Mercredi et Jeudi

Marilyn : Jeudi et Vendredi



## Autres mandats des agents sociocommunautaires

Santé  
mentale

Violence  
Conjugale

Fraude

Organismes  
communautaires

Nouveaux  
Arrivants

Maltraitance  
Aînés

Commerçants

Itinérance



## AIDE-MÉMOIRE RÉFÉRENCE POLICIÈRE

### 9-1-1

- Vie en danger, préoccupation pour la sécurité du jeune et du personnel
- Drogue saisie ou trouvée
- Arme saisie ou trouvée
- Geste de violence causant des blessures ou qui compromet la sécurité
- Élève en fugue

### Accueil du PDQ 7: 514-280-0107 (9h à 19H/ 7 jours)

Ce numéro vous permet de parler à un policier du poste.

- Question, information, besoin d'une réponse la journée même.
- Information d'intérêt pour les patrouilleurs  
( ex: rumeur de bagarre à la fin des classes)
- Dépôt de plainte criminelle

### Brigitte ou Marilyn: 514-280-0407

- Non-urgent
- Conseils
- Questions
- Rendez-vous pour rencontre de sensibilisation, un retour de suspension suite à un geste criminel, une présentation de classe...
- Victime ne désire pas porter plainte, mais une rencontre de conscientisation est souhaitable.



# Services offerts

## Écoles Primaires

- Sécurité Halloween (2<sup>e</sup> année)
- Intimidation/ Cyber-Intimidation (4<sup>e</sup> année)
- Sécurité sur les réseaux sociaux (5<sup>e</sup> année)
- Gang de choix (6<sup>e</sup> année)

## Écoles Secondaires

- Lois et conséquences (sec.1)
- Intimidation/ Cyber-Intimidation/ violence armée (sec.2)
- Sextage/ Sexto (sec.3)
- Violence dans les relations amoureuses/ consentement (sec.4)
- Prévention Bal (sec.5)

**\*Réservation d'une plage horaire en septembre**

**\*Rencontre individuelle et besoins particuliers**



## Protocole d'entente Annexe "C"

- ◆ Procédure numérique avec signature Adobe. (La procédure sera jointe au protocole)
- ◆ Réception semaine du 11 sept 2023
- ◆ Échéance: 15 octobre 2023



## Sécurité routière

- Problématique de la circulation
- Non respect de la signalisation
- Non respect des signaux lumineux des autobus scolaires
- Brigadiers scolaires

Lieutenant PDQ7

Sébastien Urbain

514-280-0807

[Sebastien.Urbain@spvm.qc.ca](mailto:Sebastien.Urbain@spvm.qc.ca)



## Course de quartier

Service offert:

- Obtention préalable du permis par l'arrondissement de Saint-Laurent.  
Demande faite à : [saint-laurent.evenementsspeciaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:saint-laurent.evenementsspeciaux@ville.montreal.qc.ca)
- 2 patrouilleurs/2 auto-patrouilles
- Entre Mardi et Jeudi
- Durée 2 heures
- Demande envoyée au Lieutenant Urbain: 514-280-0807.  
[Sebastien.urbain@spvm.qc.ca](mailto:Sebastien.urbain@spvm.qc.ca)
- Une course par école/année.
- Réservation premier arrivé, premier servi.





## Gestion des cours d'école

### Avis juridique – Jurisprudence

*Bien que le possesseur paisible n'ait pas à être nécessairement sur place pour vous demander de lui prêter main-forte pour l'expulsion d'un intrus (il peut être en possession paisible d'un bien immeuble au sens de l'article 35 du Code criminel sans en avoir la possession physique...) **il lui appartient tout de même à chaque fois de déterminer si une personne est un intrus et à chaque fois s'il demande l'assistance d'une autre personne pour procéder à l'expulsion, le plus souvent les policiers.***

*Rappelons à ce sujet les propos du juge Denis Boisvert de la Cour municipale de Montréal dans l'affaire R. c. Chartrand [1996] J.Q. no 4891 (à l'époque, il était question de l'article 41 C.cr.) :*

- ♦ **46** Avec respect pour l'opinion contraire, dans la mesure où l'action du policier se situe exclusivement à l'intérieur du cadre de l'article 41 du Code criminel, je suis d'avis que durant la totalité du processus **d'expulsion**, le pouvoir légal de décider de la pertinence de celle-ci continue de résider dans la personne qui a la **possession** paisible de l'immeuble et non dans la personne du policier.



## Info-Crime

- ◆ Organisme recueillant des informations policières non-urgentes, de façon confidentielle et anonyme.
- ◆ Code QR possible d'inclure à l'agenda ou à l'envoi aux parents.
- ◆ Formulaire de consentement à signer



**Un crime? Signale-le!**  
C'est anonyme et confidentiel.

514 393-1133





## Contact à jour

- ◆ Si possible, nous informer, par courriel, des changements au niveau du secrétariat et de la direction, avant le début de l'année 2023-2024.
- ◆ Calendrier scolaire et heures de cloche.



## Responsabilités

Marilyn Séguin :

- Écoles Primaires
- Écoles privés francophones

Brigitte Lévesque :

- Écoles Secondaires
- Écoles Privés
- Écoles Anglophones
- Cégeps



# Vos Besoins

- ◆ Discussions
- ◆ N'hésitez pas à nous faire parvenir vos besoins